

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE DE LA ROCHE**
(Art. L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE MARDI 14 MARS 2023 A 18H00

à L'hôtel de Ville de Saint André de la Roche

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. Installation et raccordement d'une sirène au Système d'alerte et d'information des population (SAIP) sur la colline de l'Abadie – Signature d'une convention avec l'Etat.
2. Désignation des délégués à la CLETC

II – FINANCES

1. Débat d'orientation budgétaire 2023
2. Poursuite de la mise en valeur du poumon vert : Demande de subvention
3. Modification tarifs location salles mairie : délibération du 20 septembre 2022
4. Espace de coworking : règlement de fonctionnement et tarification

III - QUESTIONS DIVERSES

Le Maire

J.J. CARLIN